

Ecole à Journée continue et réforme policière Double victoire de la proximité, nouvelles victoires des Radicaux vaudois

Les Radicaux vaudois se réjouissent des résultats des votations cantonales de ce week-end, qui suivent à la lettre leurs recommandations. Ils saluent plus particulièrement le double OUI au projet de réforme policière initié par la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, et au projet d'Ecole à Journée continue, dont ils sont les initiateurs. Ces deux résultats sont parfaitement dans la ligne radicale, qui prône le libre-choix, la maîtrise des coûts et la valorisation de l'expérience du terrain. Les Vaudois ont ainsi dit non à la centralisation. A l'avenir, le PRDV sera donc particulièrement vigilant quant à la mise en œuvre de ces deux dossiers-clés.

Après des années de tergiversations, le canton de Vaud va enfin pouvoir réformer ses forces de police ! Le Protocole d'accord signé entre les communes vaudoises et le Conseil d'Etat est en effet accepté. Défenseurs d'une police de proximité, les Radicaux vaudois se réjouissent de ce résultat. Désormais, ils appellent l'ensemble des acteurs de cette votation à prendre acte de la volonté des Vaudois et à œuvrer ensemble à la concrétisation du Protocole, dans un esprit constructif.

Initiateurs du projet d'accueil parascolaire avec les Libéraux, les Radicaux vaudois saluent également le plébiscite exprimé en faveur du projet d'Ecole à Journée continue. A l'heure où 40% des enfants entre 7 et 14 ans sont laissés sans surveillance en dehors des heures de cours, et à l'heure où de nombreux Vaudois peinent à concilier vie de famille et vie professionnelle, cet accueil offrira de meilleures conditions aux enfants comme aux parents.

Le signal des Vaudois est clair. Ils soutiennent les principes défendus par les Radicaux et les Libéraux, visant à :

- valoriser les acteurs locaux et défendre les prérogatives des communes
- offrir un accueil facultatif, basé sur le libre choix des parents
- offrir un accueil parascolaire pour les enfants, jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire.

Désormais, ils attendent du Conseil d'Etat qu'il respecte ces principes lors de la mise en œuvre du projet. Les plus larges compétences possibles devront être données aux communes, espaces d'équilibre et de proximité. Les Radicaux vaudois refuseront donc toute tentative centralisatrice et prôneront la souplesse et l'écoute vis-à-vis des pouvoirs locaux.

Les Radicaux vaudois relèvent avec satisfaction la confiance que leur témoigne à nouveau la population vaudoise. Après la large acceptation des réformes fiscales en février dernier, ce double OUI encourage le PRDV à poursuivre dans sa ligne de force politique de droite responsable, progressiste et favorable aux familles comme aux communes.

Enfin, le PRDV tient à saluer le résultat du vote communal lausannois et le rejet de l'initiative des deux stades. C'est un signal clair en faveur du développement urbanistique et économique de la capitale vaudoise, promu par le PLR lausannois et son Municipal Olivier Français, conseiller national radical.

Pour tout renseignement complémentaire :

Christelle Luisier, présidente du PRDV, 078 628 88 53

Gilles Meystre, secrétaire politique du PRDV, 079 204 52 15